

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

20 juillet 2018

AVENIR PROFESSIONNEL - (N° 1177)

Commission	
Gouvernement	

Retiré

**AMENDEMENT**

N° 331

présenté par

Mme Fontaine-Domeizel, Mme Wonner, Mme Lazaar, Mme Robert, Mme Bagarry, Mme Vignon,  
M. Sommer, M. Barbier, Mme Grandjean, Mme Janvier, Mme Dupont, Mme Gaillot et  
Mme Tamarelle-Verhaeghe

-----

**ARTICLE 10**

À l'alinéa 20, après le mot :

« professionnel »,

insérer les mots :

« ou en milieu associatif promouvant l'activité professionnelle, ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Le but de cet amendement est de compléter le dispositif en ouvrant la possibilité d'exercer la journée d'observation dans une association qui promeut l'activité professionnelle à l'image d'« Outil en main ». Les jeunes sont formés bénévolement par des personnes retraitées ayant exercées un métier manuel toute leur vie.

Cet amendement s'inscrit dans la revalorisation et la redécouverte par nos jeunes des métiers manuels nécessaires pour l'emploi et la sauvegarde de certains métiers.